RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 28995F1E-C5F7-4EF2-8E80-D64CA32CA1F7

AB SPORT GAME

Société par actions simplifiée au capital de 60.500 euros
Siège social : 17 montée du Commandant Robien
13011 MARSEILLE
493 473 318 RCS MARSEILLE
(la « Société »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 1ER DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre,

La société BBL, société par actions simplifiée au capital de 4.500 euros, dont le siège social est situé 97 avenue William Booth – 13012 MARSEILLE, immatriculée sous le numéro unique d'identification 830 619 672 RCS MARSEILLE, représentée par son Président la société HOLDING MANTINA, elle-même représentée par son gérant Monsieur Bernard AZERAF,

en sa qualité de Président associé unique de la Société,

a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique

décide de modifier l'objet social afin d'étendre l'organisation de pratiques ludiques à la mise en œuvre et la commercialisation d'activité de loisirs et de divertissements ludiques et culturels à caractère non sportif,

décide de modifier l'article 2 des statuts de la manière suivante :

« 2 - OBJET

La société a pour objet, en France ou à l'étranger :

L'organisation, la mise en œuvre et la commercialisation d'activités de loisirs et de divertissements ludiques et culturels à caractère non sportif,

La commercialisation de tous produits liés aux activités proposées,

Docusign Envelope ID: 28995F1E-C5F7-4EF2-8E80-D64CA32CA1F7

La vente de boissons alcoolisées ou non alcoolisées et de produits alimentaires de type « snacks »,

et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ou de le rendre plus rémunérateur.

ainsi que la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, d'alliance ou de commandite. »

DEUXIEME DESICION

L'associe unique

confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Le signataire convient de signer le présent acte par l'apposition d'une signature électronique sur la plateforme « DocuSign » et reconnait que cette signature électronique aura la même valeur légale qu'une signature manuscrite.

Il est expressément convenu que le présent acte signé électroniquement constitue une preuve littérale au sens de l'article 1366 du Code civil et a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier et pourra valablement être opposé.

La transmission électronique par « DocuSign » du présent acte signé électroniquement vaut preuve de l'existence, du contenu, de l'envoi, de l'intégrité, de l'horodatage et de la réception du présent acte signé électroniquement.

Le Président associé unique
La société BBL
Représentée par la société HOLDING MANTINA,
elle-même représentée par Monsieur Bernard AZERAF

